

Billom Saint-Dier infos

Le journal de la communauté de communes de billom saint-dier

Billom
Bonsheut
Chas
Egliseneuve-près-Billom
Estandeuil
Fayet-le-Château
Glaine-Montaigut
Isserteaux
Mauzun
Montmorin
Neruille
Reignat
Saint-Dier-d'Auvergne
Saint-Jean des Ollières
Saint-Julien de Concel
Trézioux

Nos cro-magnons Arvernes.

«A travers plusieurs époques, la préparation culinaire de la quiche est...»

- « Mais qu'est-ce quiche s'passe ? »

Un homme s'endort. Place à son imagination et à son voyage à travers les âges pour la préparation, la réalisation et la dégustation d'une quiche intertemporelle...

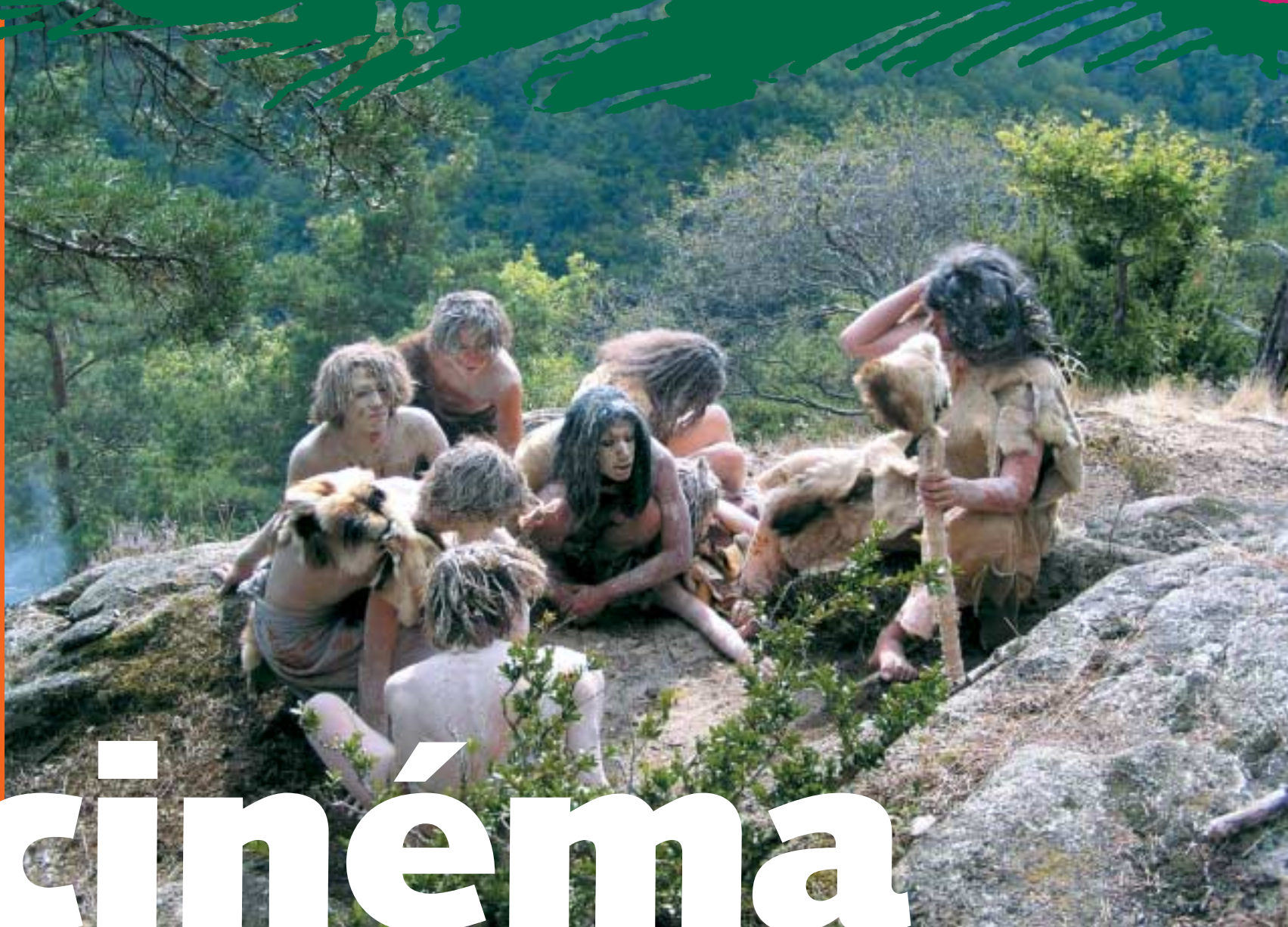
OK, l'idée y est. Prenez maintenant 20 jeunes. Une fois bien brassé et bien reposé, le projet d'un court métrage commence à gonfler et à prendre forme. Tous d'appellation d'origine incontrôlée, élevés au cœur de la Communauté de communes selon des critères de qualité, nous avons contribué à réaliser ce court-métrage avec pour chefs-cuistos Julia et Laurent du Laskar Théâtre.

Ce projet, mené depuis bientôt un an, a fait l'objet de différentes rencontres, avec les élus et de nombreuses autres personnes du territoire, ou agissant sur le territoire...

Oui, bon, OK, je crois que c'est clair, on ne va pas y mettre une tartine ! Pour savoir exactement qu'est-ce quiche-passe, l'essentiel c'est d'aller le voir et de venir discuter avec les jeunes et les différents acteurs de ce court métrage aventureux lors des diffusions à venir. Pour les plus curieux, la première sera retransmise le **samedi 4 mars à 20h30 à la salle des fêtes d'Egliseneuve.**

Pour les autres, des diffusions seront organisées, en partenariat avec Ciné-Parc, sur les communes de Billom, Saint-Dier-d'Auvergne et Isserteaux. Alors faites passer le message et venez nombreux déguster avec nous cette grande aventure. »

Les jeunes.



cinéma

Renforcer la participation des jeunes à la vie du territoire, leur donner la possibilité de se rencontrer et de réaliser un projet en commun ; ce sont là des objectifs que la commission jeunesse vise pour les jeunes de ce territoire. Un premier chantier est en cours de réalisation. A l'issue de 3 rencontres, la Communauté de communes a donné la possibilité aux jeunes de réaliser un court métrage. Ce film sera support au dialogue entre les jeunes mais aussi entre les adultes et les jeunes.



la Communauté de communes

accompagne

la réalisation d'un film

par les jeunes

Une vingtaine de jeunes, séduits par le projet, participent depuis mars à des ateliers encadrés par la compagnie "le Laskar Théâtre". Issus de plusieurs communes du territoire ces jeunes de 15-18 ans s'organisent et donnent de leur temps pour créer et réaliser un court métrage.

Dès avril, des groupes se sont constitués : écriture du scénario, jeux d'acteurs, manipulation de la caméra et montage.

Un camp de 3 jours fin août à Mauzun a été un moment fort du tournage. Ce dernier a été réalisé dans différents lieux du territoire : la vallée du Madet, le quartier médiéval de Billom, le château de Montmorin, le Moulin de Graveyroux, le prieuré de Saint-Dier, Mauzun...

La Communauté de communes a accompagné les jeunes dans les

démarches administratives, leur a facilité les contacts.

Il convient de remercier tous les partenaires qui ont répondu aux sollicitations des jeunes pour ce tournage.



A partir de photos prises lors du tournage, les jeunes ont présenté le début de leur travail aux élus de la Communauté de communes en novembre. Cette rencontre fut l'occasion d'échanges riches autour de l'expression des jeunes et de leurs attentes.

La première diffusion de ce film aura lieu le **samedi 4 mars** à 20 h 30 à la **salle des fêtes d'Egliseneuve.**

Le travail se poursuit. Des contacts sont déjà pris avec Ciné-Parc pour diffuser ce film sur d'autres communes du territoire.

L'année 2006 sera consacrée à la diffusion du court métrage. Les jeunes ont l'intention de créer une association à cette fin.

«Finalement, le projet n'était qu'un prétexte pour l'émergence d'une rencontre entre des adolescents et des artistes d'une compagnie locale.

Pour nous, il ne s'agissait que de favoriser une parole, la leur, sans jugement ni censure, conscients que ces jeunes avaient des choses à dire et à partager. Nous avons donc créé un cadre, dans lequel ils pouvaient se sentir à la fois libres d'agir et de penser, ou toutes expressions pouvaient trouver un écho. Ensemble et au fur et à mesure de nos rencontres, nous avons pu construire des désirs en commun, rassembler nos moyens, conjuguer nos savoirs faire, pour aider les jeunes à transformer leurs rêves en réalité.

Nous avons la perception que ce court métrage n'est qu'un mélange de pensées et de volontés, où la communication demeure l'outil de base. »

*Les encadrants du projet :
Compagnie le Laskar Théâtre*

Quel avenir pour la piscine de Billom ?

La rénovation de cet équipement intercommunal s'avère plus difficile qu'il n'y paraît. Les collectivités sollicitées pour participer au financement de cette restructuration, qu'il s'agisse de la Communauté de communes Entre Dore et Allier à Lezoux ou celle de la vallée du Jauron à Vertaizon, sont réticentes pour apporter des participations importantes. Le coût de la création d'un nouvel équipement avec une surface de bassin suffisante pour accueillir les scolaires et la population laisse à la charge des collectivités locales maîtres d'ouvrage des sommes très importantes, une fois défalquées l'aide du Conseil Général et éventuellement celle du Conseil Régional. Or, nos capacités financières ne nous permettent pas de financer seuls des investissements trop lourds. Paradoxalement, la seule remise en conformité de l'équipement actuel nous coûterait aussi cher, sinon plus dans la mesure où les aides apportées sont ridiculement basses.



Nous recherchons une solution intermédiaire permettant de réduire les coûts, et qui soit acceptable par les uns et les autres, en tenant compte des capacités financières de chacun. L'alternative passe entre une rénovation minimum

uniquement pour les scolaires de notre territoire, et une ouverture vers d'autres collectivités avec des capacités d'accueil plus importantes et une vocation plus large.

L'échec en l'absence de financements conséquents signifierait la disparition des piscines sur une grande partie du département, et laisserait apparaître une zone blanche allant de Lempdes à Thiers, et de Vic-le-Comte jusqu'à Vichy. Je tenais à vous en alerter car le débat ne concerne pas seulement les élus, mais aussi la population, les associations et les scolaires du territoire.

Ce numéro de début d'année est aussi l'occasion de présenter mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle. A un moment où l'intercommunalité est l'objet de bien des critiques, souhaitons à la Communauté et à chacune de nos communes de mener à bien les projets qui répondent au mieux aux aspirations de nos populations.

Le Président,

Maire de Neuville,
Yannick De Oliveira



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BILLOM SAINT-DIER
Rue des Boucheries - 63160 Billom - Tél. 04 73 73 43 24 - Fax 04 73 73 44 20
contact@stdb-auvergne.com - www.stdb-auvergne.com

Ont participé à la rédaction Gérard Cartailier, Michelle Debost, Liliane Dessite, Gérard Guillaume, Jean Jallat, Yannick De Oliveira.

équipes de l'Office de Tourisme et de la Communauté de communes

Conception, réalisation Vice Versa, Clermont-Ferrand 04 73 90 94 05

Impression Cavanat - Billom

Tirage 5200 exemplaires / Dépôt légal 1^{er} trimestre 2006 / ISSN 1638-2293

Les Mots du Goût

2^e édition

La deuxième édition du festival Les Mots du Goût s'est déroulée à Billom, couplé au 8^e Salon de Sites Remarquables du Goût du vendredi 2 au dimanche 4 décembre 2005.

Un programme riche pour développer une large palette d'activités autour du goût dans un but de découverte, de vulgarisation et d'approche conviviale.

Cette manifestation, temps fort dans notre territoire, hors des périodes traditionnelles de migration touristique, demande à être mieux connue localement.

Le Salon des Sites Remarquables du Goût se décline selon trois éléments que sont la notoriété, la mobilisation et le retour économique.

La présence au salon d'une trentaine de producteurs et d'une quinzaine d'auteurs venus de toutes les régions de France constitue un facteur fort de notoriété pour notre territoire. La découverte du quartier médiéval de Billom organisée par l'Office de Tourisme, pour les exposants, a donné bien des envies à nos visiteurs qui seront nos meilleurs ambassadeurs. Notre participation, en échange, dans les salons des autres sites nous permet d'exporter notre pays et de le faire connaître à de nouveaux publics qui seront enclins à venir à notre rencontre (un bus affrété par le comité des fêtes de Beaufort en visite dans notre territoire par exemple). Le concept des Sites Remarquables du Goût est de faire de chacun de nos sites une référence et une destination incontournable pour les amoureux du beau et du bon, en quête d'authenticité. Les visiteurs qui se rendent au salon (65% provenant



hors du canton) contribuent eux aussi à renforcer cette notoriété.

La mise en œuvre et la réalisation d'une telle manifestation nécessitent une réelle mobilisation locale. Faible durant quelques années, elle s'est renforcée pour l'édition 2005 puisque ce sont 9 associations billomaises ou du territoire ou départementales qui se sont impliquées dans cette opération.

Les initiatives privées n'ont pas été en reste avec la participation de commerçants, d'artistes et d'artisans. Plus d'une cinquantaine de vitrines ont été décorées de mots, poèmes et autres citations. Les réunions préparatoires rassemblaient toujours une quinzaine de participants.

Le Salon et le Festival sont des facteurs économiques pour notre territoire, que ce soit en effet direct ou en effet induit. La venue des exposants génère des nuitées à une période de basse fréquentation (de l'ordre de 200 pour ces trois jours), des repas, des achats dans les commerces locaux. L'organisation nécessite des financements sous forme de subventions, provenant entre autres du Département, de la Région et de l'Etat, réinjectées dans l'économie locale.

Quelques chiffres :

- Plus de 2000 entrées au salon
- Provenance des visiteurs : 35 % du canton de Billom, 25 % de l'agglomération clermontoise, 18,2 % des cantons environnants, 4,9 % de la région de Riom, 2,5 % de la région d'Issoire, 3,3 % hors région et 11,1 % autres.
- 4 ateliers de découverte du goût ont accueilli plus de 300 participants (dont deux tiers d'enfants, parmi lesquels 150 dans le cadre scolaire)
- 9 associations locales impliquées
- 5 professionnels locaux (commerçant, artistes et artisans d'art)
- 30 stands des producteurs des sites remarquables du goût
- 10 stands de producteurs locaux
- 14 stands d'auteurs présentant des ouvrages autour du goût (nationaux et régionaux)
- 57 vitrines de commerçants décorées

Pour les effets induits, difficilement quantifiables, ils se retrouvent tout au long de l'année au travers du choix de destination fait par des touristes ayant découvert notre territoire par le réseau des Sites Remarquables du Goût.



La maison natale de Mozart à Salzbourg

photo de C. Deschelles

Grâce au dynamisme de l'association "les amis de l'école de musique", à l'important financement de la Communauté de communes et à la participation du Conseil Général, un voyage en Autriche a pu être organisé pour les élèves de l'école de musique, afin de répondre à une invitation d'un lycée autrichien, dont la chorale était venue donner un concert l'an passé.

Au total 10 adultes (professeurs et musiciens du groupe "Bleu de Chauffe") et 34 jeunes de 10 à 18 ans

Voyage en Autriche

ont été accueillis à Freidstadt, petite ville située vers la frontière tchèque.

Rien n'a manqué à ce séjour, ni le beau temps, ni l'accueil chaleureux, ni l'excellente organisation des activités. Premier arrêt à 150 km du point d'arrivée pour une visite de 5 heures : Salzbourg, la ville au 100 clochers. Dominée par un château datant du XII^e siècle, elle a été l'occasion d'une marche à pied et d'un pique-nique dans un cadre magnifique.

Ensuite, visite d'un très beau musée retraçant l'histoire de la ville du temps de Mozart, ainsi que le centre de la ville. A Freidstadt, visite de la ville, de l'école de musique, une excursion d'un jour dans une région de lacs et de montagnes. Une partie du temps a été passée avec les correspondants dans les familles. Il y a eu un temps pour répéter le spectacle qui a été donné dans la salle des fêtes du lycée, et aussi un moment fort avec le concert du groupe "Bleu de Chauffe" (groupe de blues dont le batteur enseigne à l'école de

musique) programmé dans le cadre de la saison culturelle de Freidstadt ; salle pleine, public enthousiaste, ce concert eut un grand succès !

L'école de musique a présenté un duo de batteries, un ensemble de grands élèves et de professeurs ainsi qu'un petit spectacle autour d'Erik Satie avec des pianistes, des guitaristes, la classe d'orchestre, une comédienne et deux danseuses. Tout s'est bien passé, les Autrichiens ont apprécié cette prestation.

Le voyage retour a été très long, près 4 jours d'activités intenses et d'expériences enrichissantes à tous points de vue. Certains élèves communiquent assidûment via Internet. Des familles françaises sont rentrées en contact avec des familles autrichiennes pour continuer l'échange. Ce fût un bon et beau voyage, un peu en dehors de la réalité quotidienne !

Le tourisme comme activité économique

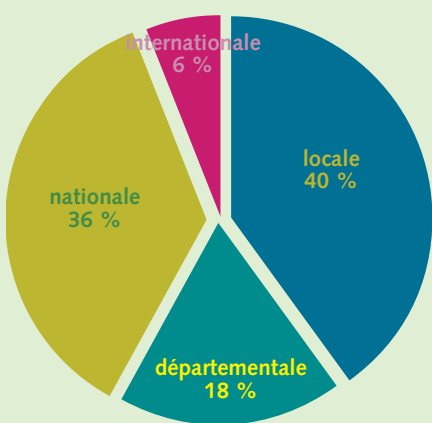
L'activité touristique est une réalité économique, même si elle est difficile à mesurer. Le tourisme constitue une activité transversale concernant de nombreux secteurs économiques (directement pour l'hébergement, la restauration, les loisirs, indirectement pour les commerces, services...). Il est nécessaire de considérer l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes. Le chiffre d'affaires de l'hébergement va permettre de verser les salaires au personnel, de régler les factures des entreprises locales de bâtiment, de services des sous-traitants loisirs. Celui des acteurs locaux retourne dans le circuit économique local sous forme de salaires et d'achats de produits.

Les prestataires de loisirs maintiennent et développent leur présence, qui attirent la consommation de clientèle de proximité, non plus au titre du tourisme mais des loisirs.

Combien de visiteurs l'Office de Tourisme a-t-il accueilli en 2005 ?

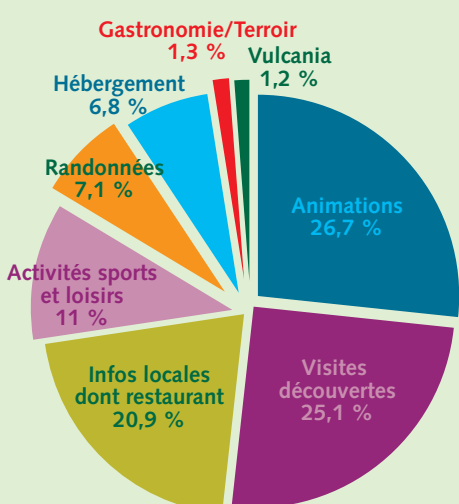
3769 actes d'accueil comptabilisés
6337 personnes accueillies à Billom et St-Dier
Une progression de 14 % par rapport à 2004

Qui utilise les services de l'OT ?



Ce que les visiteurs viennent demander à l'accueil de l'OT ?

Répartition des demandes des visiteurs en % :



Ce que notre pays propose aux clientèles...

En plus d'un cadre naturel et architectural de grande qualité propice à la balade et la découverte, le territoire propose des prestations variées en terme d'accueil et d'activités :

- ★ 18 restaurants et restauration rapide
- ★ 3 châteaux
- ★ 9 activités sport et loisirs
- ★ 12 exploitations, ateliers
- ★ 51 meublés, gîtes
- ★ 4 hôtels
- ★ 10 chambres d'hôtes
- ★ 1 camping
- ★ 1 centre de vacances

En savoir plus sur l'hébergement

Communes	Nombre de structures d'hébergement	Nombre de lits touristiques
Billom	20	197
Bongheat	3	12
Egliseneuve-près-Billom	6	28
Estandeuil	1	4
Fayet-le-Château	5	20
Glaire-Montaigut	3	16
Issertaux	9	36
Montmorin	5	20
Neuville	3	14
St-Dier d'Auvergne	6	44
St-Jean des Ollières	4	62
St-Julien de Coppel	2	8
Total	67	461



Rando terroir 2005

Les animations proposées par l'OT...

L'animation est un facteur essentiel d'attractivité d'un territoire pour développer la fréquentation touristique, accueillir de nouveaux habitants et proposer d'autres activités aux habitants.

Visites guidées du quartier médiéval de Billom (organisées toute l'année pour les groupes sur réservation).

Pendant les vacances, départ des visites à 10 h les 19/04, 6/07, 13/07, 20/07, 27/07, 3/08, 10/08, 17/08, 24/08, 31/08, 27/10.

Balades Nature et patrimoine, labellisées parc naturel, guidées par des accompagnateurs dans des sites naturels ou architecturaux majeurs du pays.

"Culture et tradition billomoise" 23/07 et 6/08, "Vallée du Madet" 30/07 et 20/08, "Les forts villageois" 26/04, 26/07, 9/08, 16/08, 3/11.

La Nocturne d'Espirat en juillet : animation estivale festive, vide-grenier et marché.

Rando'Terroir en octobre, parcours de randonnée incitant à découvrir les patrimoines du pays en proposant des temps d'animations et de dégustations.

Les Journées du Patrimoine de juin et de septembre, organisées par la commission patrimoine de la Communauté de communes avec le soutien de l'OT, elles présentent un programme complet d'animations diverses autour des thèmes nationaux.

Festival Les Mots du goût - Salon d'hiver des Sites Remarquables du Goût, 1^{er} week-end de décembre

Finissez d'entrer programme mensuel d'animations, édité par l'OT, en ligne sur le site internet, à disposition dans toutes les communes.

Comment faire connaître notre territoire...

L'OT utilise des thématiques fortes et caractéristiques pour développer et coordonner des actions pour se démarquer et augmenter la notoriété du territoire :

- **Art et Histoire**, avec le dossier "Pays d'Art et d'Histoire" et les animations autour du patrimoine.

Office de Tourisme : mode d'emploi

accueillir, informer, animer, coordonner, promouvoir

Avec son statut d'association loi 1901 sans but lucratif et d'intérêt général, l'OT est un point de rencontre et un lieu d'échanges entre les prestataires, les touristes, la population locale, les associations et les élus.

Un outil au service des habitants et des visiteurs offrant une large période d'ouverture...
7j/7 en juillet et août, **6j/7** le reste de l'année (ouvert les dimanches, jours fériés lors de manifestations). Bureau d'accueil de St-Dier ouvert en été.
1727 heures d'ouverture au public.
Du lundi au samedi 10 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h, dimanches et jours fériés : 10h-12h et 15h-18h

Services proposés par l'OT

- Information touristique fiable et complète
- Information sur l'animation locale et départementale
- Information nationale pour vous aider dans vos choix de destinations touristiques
- Aide et conseil aux porteurs de projet
- Service permanent de réponses au courrier et téléphoniques
- Une boutique de produits d'éditions
- Des visites guidées
- Location de costumes

- **Goût et patrimoine** avec l'agrément "Site Remarquable du Goût", autour d'un produit traditionnel reconnu pour sa qualité (ail), entouré de paysages et d'architectures remarquables.

- **Nature et environnement** autour du parc naturel régional Livradois-Forez.

Editions

Un guide pratique, largement diffusé répertoriant tous les services, des activités de loisirs à pratiquer toute l'année, des adresses de commerçants, artisans et associations...

Des guides touristiques, hébergement, restauration, activités, animations, guide de visite de ville.

Internet

www.stdb-auvergne.com

89373 visites en 2005 (+ 53 % par rapport à 2004), une rubrique *Tourisme* adaptée aux attentes des visiteurs

Participation à des salons

Quand des agences de voyage s'intéressent à notre territoire...

L'OT travaille avec différents partenaires pour développer la vente de séjours sur le pays de Billom St-Dier à des individuels ou des groupes.



Château de Montmorin

L'OT adhère à Auvergne Livradois-Forez Tourisme (ALFT), association chargée de la promotion et de la commercialisation de produits sur le territoire du Livradois-Forez.

Dans le cadre du réseau des Sites remarquables du goût, l'OT a participé à un salon des professionnels du tourisme, pour rencontrer et identifier les besoins des Tours Opérateurs nationaux et internationaux. Des contacts sont en cours avec Migratour, qui vendra des séjours dès 2006, et un futur TO spécialisé dans la vente de séjours dans les Parcs Naturels Régionaux de France qui souhaite s'installer sur notre territoire.



Les cloches ont une histoire

Exposition sur les cloches de la Communauté de communes

A lors que les cloches de Saint-Cerneuf viennent de reprendre leur place et leur voix, de nombreuses communes sont contraintes de limiter les sonneries face aux doléances des riverains ou par crainte de fêler et briser les lourds vases de bronze lors des sonneries à la volée. C'est ainsi un des plus anciens éléments du paysage sonore qui est réduit au silence, lentement recouvert de colombine.

C'est oublier la vénération dont elles furent l'objet, les combats qu'elles suscitèrent à la période révolutionnaire de la part de chaque villageur pour les cacher, pour récupérer sa cloche ou celle "mieux tintante" d'une paroisse voisine lorsque, toutes regroupées à Billom et prêtes à partir à la fonte à Clermont, l'ordre fut donné d'en restituer une par commune. C'est oublier les souscriptions, les fêtes que constituèrent pour nos villes et villages la venue d'un fondeur, le moment délicat quasi magique de la fonte sur le couderc ou le breuil, les cérémonies entourant le baptême de la cloche avec sa robe, son nom, ses parrains et marraines aux noms toujours gravés dans le bronze, et le moment attendu de la découverte des dédicaces et de l'ornementation.

L'exposition retrace ces différentes étapes et donne pour chaque commune et chaque "campane" la liste des souscripteurs, bienfaiteurs, maires, parrains et marraines, ces dédicaces révèlent des raffinements de décors qui ne se dévoilent que juchés sur des échelles peu recommandables où à califourchon sur des poutres perchoirs.

Reproduire cette ornementation fut difficile, non pas tant par l'accès que par l'usure, et la gangue de colombine. Les thèmes sont classiques – le Christ au calvaire, le Bon Pasteur, la Vierge à l'Enfant, la Vierge allaitante, le couronnement de la Vierge – et privilégient quelques saints – Saint Pierre, Saint Jean-Baptiste, Saint Jean, Saint Paul, Saint Etienne – et deux saintes dont le culte protégeait de la foudre – Sainte Catherine et Sainte Barbe –. La roue qui devait broyer Sainte Catherine est disloquée par la

foudre, quant à Sainte Barbe, son meurtrier de père fut illico foudroyé. Certains thèmes iconographiques témoignent d'une véritable mode liée à l'apparition d'une légende. Ainsi la représentation du Christ de la vision de Saint Grégoire, analysé sur une cloche de Billom n'apparaît qu'au XVI^e siècle dans le Puy-de-Dôme – Christ décharné entouré des instruments de la Passion se dressant derrière un autel à la place du Pape Grégoire –.

Les archives communales, précieuses pour connaître les prix, les contrats, les souscriptions, les péripéties des fontes et des refontes, ont permis d'illustrer les divers tarifs de sonneries et aussi les conflits. Conflits entre les communes qui carillonnent pour éloigner les orages et qui de ce fait sont accusées de renvoyer la grêle sur leurs voisines. Interminables et "doncamillesques" sont les conflits entre le maire et le desservant, deux cas d'école :

- l'église étant un bâtiment communal, la cloche idem mais étant le fruit ou d'une souscription ou d'un achat de la fabrique, le maire pouvait-il faire sonner la dite cloche pour une personne qui n'avait pas de funérailles religieuses ?

- Deuxième cas qui remplit des pages dans les registres de délibérations de certaines communes, après l'installation des horloges se pose le problème épineux des cloches endommagées par des sonneries simultanées. Qui de la sonnerie religieuse d'appel à l'office ou de l'égrènement des heures a fêlé la cloche ? Et surtout qui devait payer ?

Au centre des querelles, les grands vases de bronze sont restés imperturbables et ces panneaux sont dédiés à ces cloches parfois oubliées dans des clochers inaccessibles, cernées d'abat-son devenus inutiles, et qui s'ennuient sous l'oeil rond des pigeons. Une exposition qui descend de leurs clochers ces messagères de paix ou de guerre, ces protectrices de foudre, de grêle et de tempêtes, pour les rapprocher de nos regards.

Un fascicule réalisé à partir des panneaux d'exposition est en vente à l'Office de Tourisme.

Au fil de l'eau en Pays de Billom Saint-Dier

La commission patrimoine met une nouvelle fois en place diverses animations pour la journée du Patrimoine rural du 18 juin 2006 :

- ★ visite guidée du moulin de Graveyroux à Saint-Dier,
- ★ écrits sur les moulins du Madet et leurs habitants à Egliseveuve,
- ★ randonnée de Reignat à Glaine-Montaigut à la découverte des lavoirs, fontaines, sources et pièces d'eau,

- ★ rallye automobile à la recherche d'énigmes sur l'eau dans les 16 communes de la Communauté (départ et retour à Reignat),
- ★ exposition de photographies autour du thème de l'eau en Pays de Billom Saint-Dier.

Cette programmation s'étoffera sans doute dans les prochaines semaines. Le programme définitif sera disponible à l'Office de Tourisme.

Les ordures ménagères au 1^{er} janvier 2006

A compter du 1^{er} janvier 2006, la Communauté de communes a pris la compétence "Élimination et valorisation des déchets ménagés et déchets assimilés". L'arrêté préfectoral du 15 décembre 2005 a entériné cette modification des statuts. Désormais, la Communauté de communes, selon le principe de représentation-substitution, est amenée à se substituer, vis-à-vis du Syndicat du Bois de l'Aumône, aux douze communes adhérent actuellement au syndicat. A titre transitoire, jusqu'aux prochaines élections municipales de 2008, aucune modification n'est apportée à la représentation des communes au sein du S.B.A. La désignation de délégués communautaires n'interviendra qu'après les élections. Ces 12 communes bénéficieront du même service auprès du S.B.A. Les quatre autres communes, Estandeuil, Glaine-Montaigut, Saint-Dier d'Auvergne et Trézioux sont desservies par un prestataire privé. A l'expiration du contrat liant avec SITAMOS, la Communauté de communes devra contracter un contrat avec un prestataire pour l'ensemble de ces quatre collectivités. Une consultation dans

le cadre des marchés publics vient d'être lancée afin de desservir ces communes. L'objectif vise à améliorer le service actuel en complétant le nombre de bennes, et en examinant le principe d'accès à une déchetterie.

Le financement du service sera assuré par l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Sur la partie du territoire desservie par le S.B.A., la Communauté de communes percevra la T.E.O.M. pour le compte du S.B.A. et la reversera au syndicat. Aucune modification n'est à attendre pour les populations desservies qui payeront le montant de la taxe fixé par le S.B.A.

Pour les quatre autres communes, la Communauté de communes percevra la T.E.O.M. pour son propre compte. Elle devra financer le coût du service assuré par le contractant du marché public. Des modifications sont à attendre pour les populations concernées puisque le service proposé sera plus complet que celui des années antérieures, et le coût réel sera entièrement répercuté.

Coordination de l'entretien des installations d'assainissement non collectif

La Communauté de communes propose, depuis cette année, aux usagers de son territoire un nouveau service : la coordination de l'entretien des installations d'assainissement autonome (vidange et curage des fosses septiques ou toutes eaux, des bacs dégraisseurs, etc.).

Dans le courant du mois d'octobre, huit entreprises susceptibles d'intervenir ont été consultées.

Afin que la proposition de tarif soit faite sur les mêmes bases, une charte qualité a été rédigée et jointe au courrier de consultation. L'objectif de cette charte est de préciser les relations entre les usagers et l'entreprise chargée de l'entretien, en fixant ou en rappelant les droits et les obligations de chacun en ce qui concerne l'intervention sur les terrains privés, les conditions financières et de paiement.

Contact : Céline Ollier au 04 73 73 43 24 ou spac@stdb-auvergne.com



Six entreprises ont répondu favorablement à cette consultation. La prestation de base comprend entre autre le déplacement sur le site et les frais en découlant, la fourniture des matériels nécessaires, la vidange de la fosse septique ou toutes eaux, jusqu'à un volume de 5 000 litres, le démarrage de la remise en eau de la fosse avec l'eau fournie par l'usager, le transport et le dépotage des matières de vidange dans un site agréé pour cela et quelque soit la distance séparant l'installation du site de dépotage.

Le Conseil communautaire, réuni le 20 décembre 2005 à Bongheat, a décidé de retenir l'entreprise la mieux disante : la Semerap. Les personnes intéressées par cette prestation doivent contacter la Communauté de communes.

Inauguration de l'APP

L'Atelier de Pédagogie Personnalisée du Greta de Clermont-Ferrand a inauguré sa nouvelle antenne de formation à distance au Collège du Beffroi de Billom le 2 décembre 2005. La soirée a débuté par une présentation de l'antenne avec diaporama, en présence du président du Greta et de son personnel, du directeur du Collège, des représentants du rectorat, de la Dapic (délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue), de la Direction Régionale du Travail et de l'emploi, ainsi que de nombreux élus de la Communauté de communes. Un apéritif offert par Aumira a clôturé la manifestation. Face aux nombreuses demandes d'inscriptions (une trentaine dont 10 stagiaires en cours de formation), l'accompagnatrice relais accueille le public le lundi de 13h30 à 16h30, et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez également consulter le Site Internet de la Communauté de communes ou vous procurer des plaquettes d'informations dans votre mairie.

Renseignements et inscriptions au 04 73 68 95 77. Fermé pendant les vacances scolaires

Les Petits Dômes

L'ouverture de la crèche "Les Petits Dômes" a eu lieu début septembre 2005. Lors de l'inauguration fin septembre, étaient présents les différents partenaires de l'opération : l'OPAC, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, la Mairie de Billom, la Fondation Macif, la Communauté de communes de Billom Saint-Dier, ainsi que Monsieur Alain Néri, député du Puy-de-Dôme et les artisans ayant effectués les travaux. Cette crèche associative à gestion parentale emploie cinq personnes en contrat à durée indéterminée :

- la directrice, éducatrice jeunes enfants,
- son adjointe, éducatrice spécialisée,
- une auxiliaire puéricultrice à temps partiel,
- deux assistantes titulaires du CAP petite enfance.

Les locaux d'environ 110 m² sont très bien aménagés et très spacieux : il est envisagé de créer un espace bébé et d'installer une grille extérieure coté place de la Prévotat, accès principal de la crèche.

Actuellement une quarantaine d'enfants de 3 mois à 4 ans fréquente la structure (30 habitants sur la commune de Billom et 10 venant du territoire de la Communauté de communes).

Les réservations sont nombreuses et le taux de remplissage actuel est de 73 %, au dessus des prévisions.

Si vous êtes intéressé par ce service, il est conseillé de prendre contact rapidement au 04 73 68 58 17 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 00.



L'info chez vous

Une lettre d'information électronique (newsletter) a été mise en place depuis le 1^{er} janvier 2006 afin de faire le lien entre deux numéros du journal Billom Saint-Dier Infos. Cette lettre aborde les sujets d'actualité de la Communauté de communes et de l'Office de Tourisme. Pour la recevoir, il suffit d'aller vous inscrire sur la liste de diffusion accessible via le site internet de la Communauté de communes : www.stdb-auvergne.com